

L'Abeille

de la Nouvelle-Orléans
Journal Hebdomadaire
Fondée le 1er Septembre 1827
Publiée par le Times-Picayune Publishing Co., au Times-Picayune Building, 109 N. Lafourcade, Nouvelle-Orléans, La.
Téléphone Main 4100.
Enregistré à la Poste de la Nouvelle-Orléans, La., comme matière de deuxième classe, conformément à l'acte du 3 Mars 1879.
En Louisiane et au Mississippi, \$2.50 par an.
Pour les Etats-Unis, un an, \$3.00.
Par mail.

LE ROLE DE LA Société des Nations

Une conférence de lord Robert Cecil L'Amphithéâtre de l'Institut océanographique était bondé de membres du Parlement, de professeurs, d'étudiants anglais et français, venus pour entendre lord Robert Cecil, membre du Parlement britannique, président de la Ligue of Nations Union, faire l'exposé du but et des moyens d'action de la Société des Nations.

M. Henry de Jouvanel, sénateur et délégué de la France à la Société des Nations, président, assisté de M. Paul Appell, recteur de l'Académie Française des Associations pour la Société des Nations, et de M. Pierre Cot, avocat à la Cour de Paris.

Quand lord Robert Cecil se leva, de longs applaudissements le saluèrent. L'éminent homme d'Etat fit sa conférence en anglais. Il évoqua, tout d'abord, les principes essentiels de la Société des Nations: Liberté, Egalité, Fraternité, principes qui sont chers à la France. Les trois divisions de son exposé consistèrent à démontrer comment ces principes se rattachent, dans leur expression comme dans leur exécution, à ces trois mots.

Pour lord Robert Cecil, la Société des Nations ne peut pas être un sur-Etat, car elle ne saurait porter atteinte à la souveraineté des nations qui en font partie. Elle est la sauvegarde même de cette souveraineté.

L'action de la Société des Nations a pour origine le contrôle moral de l'opinion. C'est par une pression exclusivement morale qu'elle fait appel à la coopération en vue de la paix.

Lord Robert Cecil croit qu'en France la confiance n'est accordée qu'à la contrainte matérielle. Il y a tout de même, se hâta-t-il d'ajouter, un cas où cette contrainte doit s'exercer: c'est quand il s'agit de mettre la main au collet du criminel. "Alors, la contrainte matérielle est légitime." Et cela est vrai aussi bien quand il s'agit du droit privé que lorsqu'il s'agit des affaires internationales.

Il faut, a dit en terminant lord Robert Cecil, que la civilisation tue la guerre, sinon c'est la guerre qui tuera la civilisation. Toutes les forces morales doivent donc s'unir pour faire triompher les principes de la Société des Nations. Et il a cité l'exemple de la Grande-Bretagne, où vient de se constituer une association qui compte déjà 250,000 partisans de la Société des Nations. Cette association exerce une grande influence sur l'opinion publique. Il importe que la France suive cet exemple.—J. L.

LE DIVORCE A RETARDEMENT

Il n'est rien de plus pittoresque et de plus instructif à la fois que la salle d'attente du cabinet des conciliations en divorce. Les uns, par leurs mouvements d'impatience, y trahissent cette instabilité d'humeur si peu propice à la paix et à l'harmonie des ménages; d'autres y témoignent de leur coquetterie. Bref, tous les petits défauts se font jour bien mieux que devant le juge.

L'assistance qu'on rencontre là est jeune à l'ordinaire. Lorsqu'on éprouve le désir de rompre ce lien fragile qu'est, devant la loi, le mariage, c'est, le plus souvent, moins par désir de la solitude que par amour du changement. C'est ce qui fait que le cabinet des conciliations finit par avoir ses habitudes.

A une dernière séance, cependant, on pouvait y voir une dame vêtue de noir, dont la chevelure bignache devait être l'indice d'un esprit sage et rassuré. Vu son âge, il semblait étrange qu'elle ne se fût point habituée aux imperfections de son mari.

Elle présenta sa convocation à l'huissier de service qui lui demanda:—Il y a longtemps que vous avez fait votre demande?

—Vingt-huit ans, répondit la dame avec quelque mélancolie.

—Vingt-huit ans? —En 1895, exactement, j'ai demandé l'assistance judiciaire: je viens enfin de l'obtenir.

—Vous n'étiez pas pressée, madame, ne put s'empêcher de constater l'huissier.

—Je le suis encore moins aujourd'hui, répondit la plaignante, car je m'attends plus rien de la justice des hommes. Le ciel s'est chargé de rompre une union malheureuse. La mort, depuis longtemps, m'a séparée de mon mari.

Et, essayant furtivement une larme, cette veuve austère alla s'asseoir sur un banc en attendant son tour de comparaitre.

La fabrication du papier était un industrie florissante au Japon vers l'an 592 après Jésus-Christ sous le règne de l'empereur Suikō.

LES FRONTIÈRES DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le mot interview vient de passer et prendra place dans le dictionnaire de l'Académie. En regardant de sa colonne vers la lettre A, il n'apercevra même pas à mi-chemin, son camarade dancing; il se trouvera quelque peu dépaycé et n'y comprendra rien du tout.

Cependant, admirez ce substantif. Les mots ont une figure comme les hommes, et les hommes ont des noms que l'on peut prononcer. Regardez bien celui-là: il louche. N'en cherchez pas les raisons. C'est peut-être à cause du v et du w, mais il louche. Et puis, de quel genre est-il? Il y a quelque dix ans, les journalistes écrivaient "un" interview, parce qu'on dit un caillou, un chou, un genou, un hibou. Ce sont là du moins les conseils des nourrices qui apprennent leur langue aux petits journalistes, et si elles disent une toue, une roue, une proue, la toux, elles ont des raisons que les philologues de ces cinquante dernières années—malgré leur connaissance du latin—commerce de saisir.

Bref, en ces temps bénis, l'interview était du masculin. Il ne ressemblait qu'à Mrs Pankhurst, dont on s'occupait fort. Aujourd'hui c'est tout le portrait de Lloyd George. L'un a deux yeux derrière et l'autre deux à l'avant. Seulement il est féminin.

Tauvres syllabes, qui se devaient trouver tellement en famille entre bow-window et waterproof, quelle mouche vous a piquées? Songez à votre figure entre coquelicot et papillon et ne craignez-vous pas que le peuple de Paris ou de Blois ne vous débaptise quelque jour? Ce samedi vous n'êtes qu'une interview, mais demain si Gavroche ne vous habille pas en "interview", il vous déguisera en "entrevue", en "entrevous". Prenez garde que ses privautés ne passent les bornes. Mais, dites-moi, êtes-vous bien certaine de ne pas être suivie d'une apostrophe et d'un a ? Ici, à Paris, la moitié des mots anglais ont une lettre supplémentaire, depuis le Garden's Hotel jusque chez Maxim's. On dirait qu'ils ont fait un brin de toilette. Avez-vous laissé vos habits du dimanche à Londres?

Je ne voudrais pas être impertinent, mais vous commencez à devenir bien nombreux, et l'on vous reconstruit tout de suite. Il ne faut pas qu'un mot ait un petit air d'attirer l'attention. Je crains fort que vous ne sautiez un peu aux yeux dans le dictionnaire.

André Nède.

AU SUJET DE LA COUR DE VIENNE

Les journaux de Vienne annoncent qu'une partie des documents qui sont dans les archives de la cour de Vienne et qui, selon une convention entre l'Autriche et la Hongrie, ne devaient, pendant dix années, être publiés qu'avec l'assentiment des deux pays, sera publiée incessamment.

On attend, entre autre, avec intérêt, la publication d'un rapport rédigé par le comte Tisza, l'ancien ministre de Hongrie, après une visite à l'empereur Guillaume.

Dans ce rapport, le comte Tisza rendait compte à son souverain de l'impression qu'il rapportait de sa conversation avec l'empereur d'Allemagne. A son avis, celui-ci était un maniaque ne songeant qu'à la guerre et incapable de comprendre la situation des empires centraux. C'est pour cette raison qu'il ne pouvait être gagné à l'idée de la conclusion de paix immédiate.

L'essentiel du rapport du comte Tisza est donc qu'il fallait conclure la paix, car la politique de l'empereur d'Allemagne ne pouvait aboutir qu'à une catastrophe.

LA GUERRE DU CAOUTCHOUC

Lorsque le caoutchouc est cher, les planteurs se réjouissent. Lorsque le caoutchouc est bon marché, les uniers et consommateurs américains sont heureux.

Voilà les deux côtés de la question du caoutchouc, et les raisons de la guerre actuellement engagée entre producteurs anglais et consommateurs américains.

On sait, en effet, que ce sont les Américains qui sont les plus gros consommateurs de caoutchouc du monde, avec leurs innombrables camions et autos.

Or, lorsque le caoutchouc brut descend à 13 cents la livre, les producteurs anglais de Ceylan, des Indes et de la péninsule anglaise n'ont même pas de quoi payer les frais de leurs plantations.

Le gouvernement anglais a donc adopté un plan de réduction de la production du caoutchouc, de façon à atteindre le cours de 30 cents la livre.

Cette mesure coûtera aux seuls Américains acheteurs de 70% de la production du monde en caoutchouc, quelque chose comme 300 millions de dollars en sus des 300 millions qu'ils payent déjà.

Aussi les Américains vont-ils acquiescer des plantations au Brésil et aux Philippines. Ils vont augmenter la production du caoutchouc dans ces régions.

Henry Ford et Firestone, le grand fabricant américain de pneus, sont à la tête de ce mouvement.

C'est la guerre du caoutchouc.

Propositions Turques

Peu de sujets sont plus rebutants pour le lecteur que les interminables marchandages du traité turc. Il faut pourtant essayer de voir clair, autant qu'il se peut, dans cette négociation compliquée.

C'est le 4 février que la Conférence de Lausanne a été suspendue de fait par le départ de la délégation britannique. On en était-on, ce jour-là, à neuf heures et demie, quand Curzon monta dans l'Orient-Express?

L'accord était fait sur les clauses territoriales, sauf sur la question de Mossoul. Ismet avait demandé aux Alliés de la disjoindre, pour en faire l'objet, au cours de l'année, d'une négociation particulière entre la Turquie et l'Angleterre. Le gouvernement britannique accepta et il déclara qu'il priait la Société des Nations de surseoir, pendant un an, à la détermination des frontières, ce délai étant laissé à la négociation directe entre l'Angleterre et la Turquie. La déclaration britannique est du 4 février, 17 h. 30.

Les clauses économiques, portant sur les biens, contrats, concessions, jugements, dettes, etc., étaient en grande partie rejetées par les Turcs, sous le prétexte qu'elles portaient atteinte à la souveraineté nationale. Les Alliés expliquaient cette résistance par le désir du gouvernement turc d'empêcher les Alliés d'intervenir en faveur des sociétés ottomanes à capitaux anglais ou français.

Dès longtemps, en effet, la Turquie se plaint, à tort ou à raison, qu'on l'empêche d'exécuter les réformes mêmes qu'on lui demande, parce qu'il se trouve toujours qu'une réforme lèse quelque intérêt étranger, soutenu par quelque nation étrangère. De là sa volonté présente de conquérir une indépendance économique absolue.

Enfin, sur le statut des étrangers (conditions de séjour, conditions fiscales, conditions judiciaires), Ismet affectait de considérer l'accord comme fait, et il ne demandait, disait-il, que des concessions légères. Toutefois, la discussion montra des divergences irréductibles.

C'est sur ces deux chapitres, clauses économiques et clauses judiciaires, que la discussion se prolongea de cinq heures et demie à huit heures moins le quart, sans résultat.

Examinons maintenant les contre-propositions élaborées par le gouvernement d'Angora, et envoyées samedi aux gouvernements alliés. Sur les clauses territoriales, rien de bien considérable. Au lieu que la frontière soit fixée à la rive de la Maritza, les Turcs demandent qu'elle soit fixée au chenal, c'est-à-dire, d'après l'article 6, à la ligne médiane du cours principal. En général, ce tracé à la ligne médiane, qu'on a adopté par exemple pour la Vistule, est un procédé techniquement mauvais; mais il peut exister des raisons locales de l'adopter.

C'est aux clauses financières, économiques et judiciaires qu'il fallait attendre une résistance de l'Assemblée. Le premier remaniement fait par Angora au projet de Lausanne concerne la dette publique. Dans la pensée des Alliés, la dette ottomane n'était pas morcelée par le traité; mais les Etats détachés de la Turquie et les Etats balkaniques agrandis aux dépens de la Turquie devaient contribuer aux charges annuelles. Le Conseil de la dette, demeuré un organe très important, faisait la répartition de ces charges entre les Etats et recevait d'eux des gages destinés à garantir leurs paiements. Le projet turc, au contraire, pouvait comprendre, morcelée la dette et diminuée, l'autorité du Conseil.—Henry Bidou.

'L'AMERIQUE N'EST PAS GERMANOPHILE'

Le publiciste allemand Paul Rohrbach, qui séjourne actuellement en Amérique, envoie à la "Kölnische Zeitung", un long article sur ses impressions au pays des dollars.

"Il est difficile, dit-il, de donner une impression exacte de ce qui se passe actuellement en Amérique, car l'opinion publique y est divisée en deux. Elle est loin, dans l'ensemble, d'être ou de devenir germanophile.

"C'est toujours, dit-il, un signe de distinction et d'instruction raffinée que d'être germanophile."

LA PRODUCTION MONDIALE D'OR

La production mondiale d'or n'a pas cessé de diminuer depuis 1915: elle a atteint 16,560,000 onces en 1920, mais a rétrogradé à 15,500,000 onces en 1921.

La diminution de la production est un phénomène commun à tous les pays. L'Australie est la contrée qui a enregistré le plus fort recul. Le Transvaal a été peu touché. Il en a été de même pour les Etats-Unis, dont l'extraction est passée de 2,476,166 onces en 1920 à 2,422,006 onces en 1921.

LES BRIQUES

Pierre.—La différence entre un miroir et une femme c'est que la glace réfléchit sans parler et que la femme parle sans réfléchir.

Demise.—Oui, et la différence entre vous et une glace, c'est que la glace est polie.

VERS CE BEAU PAYS DE ROMAN
Pour glaner l'hilarante manne Partons! En route pour Oman; Fougilons la terre musulmane; Fougilons sous cet heureux ciel Le coton, l'encens et la myrrhe, Ne prenant que l'essentiel: L'arbre-à-rire, que l'on admire!...

Au diable l'éternel tilleul Dont sur le mail de sa province S'enorgueillissait notre aïeul! Que soigneusement on l'évigne Que l'on puisse même arracher Les impétueux saxifrages Qui font éclater le rocher! L'arbre-à-rire a seul nos suffrages!

Mes chers amis, quand je mourrai, Plantez-en un au cimetière, (Le saule au feuillage éploré Ayant navré ma vie entière). Qu'il remplace le sombre buis Dont chaque tombe se décore: Je partagerai gai, si je puis Après moi faire rire encore!

—Hugues Delorme.

L'Alsace Apotro

Paris.—Guillaume II, au début du vingtième siècle, voulut qu'en Alsace, terre conquise qu'il sentait insoumise, l'Allemagne présidât à la formation des clercs. Dans l'Université même de Strasbourg, une faculté de théologie catholique s'organisa. On savait, à Berlin, que le presbytère alsacien demeurerait le reliquaire de certains souvenirs, le sanctuaire de certains regrets; on songeait à dresser une génération sacerdotale qui chercherait au delà du Rhin, et non plus au delà des Vosges, ses prédilections et ses disciples.

La Faculté de théologie catholique telle que Berlin la concevait, telle que Berlin s'essayait à l'édifier, devait être en Alsace un bastion de la culture germanique. Pour accélérer une assimilation politique contre laquelle protestait la fidélité des consciences, pour apprivoiser les opinions rebelles, pour subjuguier les âmes rétives, l'Allemagne comptait sur la nouvelle institution; elle aspirait à la manier comme on manie un instrument de dictature. Mais la présence même, dans le corps professoral, de certains éléments alsaciens apparut bientôt comme une gêne pour les calculateurs germaniques: ils se rendirent compte, trop tard, qu'il ne suffisait point, sauf quelques cas exceptionnels, d'insérer l'âme alsacienne dans un cadre d'Etat pour qu'elle abdiquât ses fiertés et dérogeât à sa dignité.

La Faculté, aujourd'hui, compte vingt et un ans d'existence; et désormais elle vogue vers d'autres destinées. Elle possède maintenant parmi ses maîtres, à côté de professeurs indigènes dont l'attitude avait déçu l'Allemagne, un certain nombre de membres du clergé de France, désignés par leur réputation d'érudits. Ainsi réorganisée, définitivement libérée des consignes nationalistes par lesquelles le pangermanisme voulait l'enchaîner, elle s'est assignée la mission d'ouvrir un foyer international de haute culture à ces clercs lointains qui font appel à notre influence et souhaitent se mettre à l'école de notre pensée religieuse: clercs de la vallée danubienne ou de l'Orient. Nous avons ramassé l'outil que l'Allemagne avait forgé contre nous; et nous allons nous en servir pour faire connaître à l'opinion catholique, chez les peuples alliés ou amis de la France, tout ce que la vie intellectuelle du catholicisme doit à notre pays.

Sous la présidence d'honneur de M. Alexandre Millerand et de M. Raymond Poincaré vient de se créer l'Œuvre du collège universitaire des clercs étrangers de Strasbourg. M. le comte de Leusse, député du Bas-Rhin, la préside. Un appel nous explique que la Faculté de théologie veut "mettre à la portée des catholiques étrangers ce glorieux renouveau de nos sciences ecclésiastiques, qui fut l'honneur de l'Eglise de France au cours des quarante dernières années, et qui, trop fréquemment, pour des raisons politiques, fut, au delà de nos frontières, ignoré ou méconnu." Pour cette tâche, les professeurs ont besoin d'élevés.

L'ARBRE-A-RIRE

"Il y a en Arabie un arbre dont la graine a la propriété de faire rire." (Echo de Paris.)

En vérité, le beau motif De joie, et la plaisante histoire! Près du tabac stérutatif; Et de l'oignon lacrymatif; A côté du manciellier Qui, si l'on en croit L'Africain, A le pouvoir particulier De servir la mort et la haine;

A l'encontre du lourd pavot, Père de l'opium somnifère, Fleurit l'arbre à rire!... Bravo! Voilà qui fait bien notre affaire! Quand tout marche couga-couci, S'il délivre de la migraine; Apaise rancœur et souci, Il faut en prendre de la graine...

"Mais où s'en procurer?... Comment? Demande la foule ébahie. Un savant nous indique Oman Dans le sud-est de l'Arabie, Comme l'endroit délicieux Où germe la graine bénie Qui, mise en poudre, amuse mieux, Qu'un humoriste de génie..."

Vers ce beau pays de roman Pour glaner l'hilarante manne Partons! En route pour Oman; Fougilons la terre musulmane; Fougilons sous cet heureux ciel Le coton, l'encens et la myrrhe, Ne prenant que l'essentiel: L'arbre-à-rire, que l'on admire!...

Au diable l'éternel tilleul Dont sur le mail de sa province S'enorgueillissait notre aïeul! Que soigneusement on l'évigne Que l'on puisse même arracher Les impétueux saxifrages Qui font éclater le rocher! L'arbre-à-rire a seul nos suffrages!

Mes chers amis, quand je mourrai, Plantez-en un au cimetière, (Le saule au feuillage éploré Ayant navré ma vie entière). Qu'il remplace le sombre buis Dont chaque tombe se décore: Je partagerai gai, si je puis Après moi faire rire encore!

LES BRIQUES

Pierre.—La différence entre un miroir et une femme c'est que la glace réfléchit sans parler et que la femme parle sans réfléchir.

Demise.—Oui, et la différence entre vous et une glace, c'est que la glace est polie.

VERS CE BEAU PAYS DE ROMAN
Pour glaner l'hilarante manne Partons! En route pour Oman; Fougilons la terre musulmane; Fougilons sous cet heureux ciel Le coton, l'encens et la myrrhe, Ne prenant que l'essentiel: L'arbre-à-rire, que l'on admire!...

Au diable l'éternel tilleul Dont sur le mail de sa province S'enorgueillissait notre aïeul! Que soigneusement on l'évigne Que l'on puisse même arracher Les impétueux saxifrages Qui font éclater le rocher! L'arbre-à-rire a seul nos suffrages!

Mes chers amis, quand je mourrai, Plantez-en un au cimetière, (Le saule au feuillage éploré Ayant navré ma vie entière). Qu'il remplace le sombre buis Dont chaque tombe se décore: Je partagerai gai, si je puis Après moi faire rire encore!

—Hugues Delorme.

La France Depeuple Se Repeuple

On sait combien grave est la question de la dépopulation en France. Il est vrai que les mariages de guerre et d'après-guerre, si nous en croyons les statistiques, loin d'être stériles, ont donné et donnent encore—sur-tout dans la bourgeoisie—de nombreux enfants au pays; mais la moyenne générale des naissances est faible et considérablement moindré que celle des pays avoisinants.

Or, une dépêche de Paris nous annonce que si la population française ne s'accroît pas, du fait des naissances, elle s'augmente d'une autre manière, et que le bureau de naturalisation travaille sans relâche. Cinq mille Polonais seraient obtenus le titre de citoyen français pendant ces deux dernières années, et on estime que plus de 180,000 immigrants, comprenant en majeure partie des Belges, des Suisses, des Espagnols et des Italiens, travaillant dans les campagnes de France, dans les mines et à la reconstruction des régions dévastées, ont obtenu la naturalisation française.

La France, en pleine crise de dépopulation, a donc entamé la question de front et, résolument, lui a donné la solution temporaire de la naturalisation des étrangers travaillant et vivant sur son sol. Une telle décision pourra être déplorée par ceux qui soutiennent le fameux principe de "La France aux Français" mais quand on songe de combien de peuples divers, de quels amalgames quasi cabalistiques le peuple le plus fort et le plus prospère du monde vient de se former—nous voulons parler des Etats-Unis—nous ne pouvons qu'applaudir à l'attitude de la France et nous ne pouvons y voir qu'un signe de vitalité, de courage, d'indépendance et de jugement.

D'ailleurs, les nations d'Europe elles-mêmes n'ont-elles pas souvent des généalogies bien embrouillées? Certes oui, et c'est bien cela, justement, qui rend tout particulièrement stupide et parfois criminelle cette sempiternelle question de haine de races, car elle n'est basée sur rien de vrai. L'ethnologue, c'est-à-dire l'homme qui est versé dans l'étude des races et des groupes de population peut dire, au fur et à mesure qu'il avance dans ses études: "Les races, cela n'existe pas. Il y a seulement des mélanges de races tels qu'on n'y peut plus rien reconnaître."

Que notre belle France, faite à plaisir, croirait-on, pour que l'on puisse y vivre heureux, ouvre toutes grandes ses portes à tous ceux dont l'idéal est: "Travail, honnêteté, enthousiasme." Dans deux générations elle aura des fils dont elle aura le droit d'être fière tout comme les Etats-Unis le sont de leurs enfants, fils de ceux qu'un cargo déversa sur ses plages, il y a quelque soixante ans, n'ayant d'autre fortune que du courage et de la foi.—Jeanne Biétry.

L'ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI ET D'HIER

Le gouvernement allemand, qui n'a pu se procurer l'argent pour payer les réparations, trouve facilement des millions de marks pour subvenir à l'entretien des ouvriers auxquels il ordonne de se mettre en grève afin de paralyser l'action de la France dans la Ruhr.

Vingt mille hommes de troupe vont être envoyés dans les régions déjà occupées par les Français et les Belges, a annoncé à la Chambre des Députés, M. Maginot, Ministre de la guerre. Cette déclaration ne prouve pas que la France a l'intention d'abandonner les régions qu'elle occupe pour forcer l'Allemagne à payer ou à donner des garanties pour sa dette des réparations.

Les Allemands peuvent, pendant quelque temps encore, s'amuser à ce jeu-là—ce qui est une preuve qu'ils ne sont pas tombés si bas que certains voudraient nous le faire croire—mais combien cela durera? Cela durera jusqu'à ce jour où ils se rendront compte qu'il ne peuvent pas fatiguer la France et qu'ils n'ont rien à attendre d'une intervention européenne en leur faveur.

La France est résolue à aller jusqu'au bout. L'Allemagne devrait comprendre que la France est plus apte à résister qu'elle et que du moment qu'il faut en venir à une entente quelconque, plus elle attendra, plus elle sera onéreuse pour elle. Quant à espérer pouvoir réaliser le projet de ne jamais payer à la France ce que celle-ci est en droit de recevoir, l'Allemagne fait une fautive spéculation, car elle aura à payer, par la force, bien plus que ce qu'elle aurait dû payer si elle s'était exécutée de bonne grâce.

L'Allemagne nous fait l'effet de ces joueurs acharnés qui à un moment donné ne craignent pas de jouer le tout pour le tout. Ce jeu est dangereux, surtout quand on a une affaire avec un adversaire qui a de la réserve et peut doubler la mise à tous les coups.

Si l'Allemagne, après la guerre, s'était mise au travail et n'avait pas eu la prétention de gagner la paix après avoir perdu la guerre, elle se serait relevée rapidement et aurait été respectée par ceux qui, aujourd'hui, la jugent si sévèrement.

L'Allemagne a été déconsidérée

Le Clairon Mystérieux

Les Allemands l'avaient ramassé, après la bataille, grièvement blessé et l'avaient transporté dans une maison déserte, au bord de la route, loin de toute habitation, et qui servait d'ambulance provisoire. C'était une petite villa de briques rouges, élevée d'un étage et bricée d'un jardinet où se mouraient des chrysanthèmes, où s'échevaillaient les dernières roses, parmi des allées envahies d'herbes folles.

Le blessé fut installé dans une chambre du premier étage, une chambre de jeune fille, dont la fenêtre donnait sur le jardin. Près de son lit, sous un ciel, il y avait une boîte en bois, à poignée de cuivre, qui attirait tout de suite l'attention du clairon. L'ayant ouverte, il sourit, radieux, car ce qu'elle contenait allait lui permettre de préparer sa fuite. Depuis qu'il était prisonnier des Boches, il n'avait plus qu'une pensée: fuir, dès que son état le lui permettrait; ses blessures étaient d'ailleurs moins graves qu'elles ne le paraissaient: les deux joues traversées par une balle, et deux côtes brisées par un éclat d'obus. Le major boche, un âne, qui croyait le poumon atteint, lui avait donné huit jours à vivre. Mais lui estimait que dans huit jours il serait assez solide pour prendre la fuite, à la barbe du factionnaire de garde devant la porte du jardinet. En attendant, il résolut de se divertir aux dépens de celui-ci.

Ce soir-là, le factionnaire faisait les cent pas devant la grille du jardinet éclairé par la lune, quand soudain retentit une sonnerie de clairon qu'il connaissait bien pour l'avoir entendue sur les bords de la Marne, en septembre 1914: c'était la charge! Alors le factionnaire, croyant la maison envahie par les Français et ne se jugeant pas en force pour résister, prit la fuite.

Arrêté le lendemain et conduit à la Kommandantur, il fut fusillé pour abandon de poste devant l'ennemi.

Mais dans la journée, le hautmann, un gros rougeaud portant monocle, vint à l'heure de la visite dans la chambre du blessé, s'informer auprès du major, si l'état de celui-ci lui permettait de jouer du clairon. La réponse fut négative. Comment ce soldat, avec les deux joues traversées par une balle, aurait-il pu sonner la charge?

Malgré cette assurance, le hautmann, par mesure de précaution, confisqua l'instrument de cuivre accroché au-dessus du lit du blessé.

Pendant, dans la nuit, la sentinelle, un vieux soldat décoré de la croix de fer, entendit, lui aussi, sonner la charge. Or, quand les Français firent leur charge.

Le lendemain, le hautmann le fit fusiller pour abandon de poste devant l'ennemi.

Une troisième, puis une quatrième sentinelle, qui les nuits suivantes avaient cédé à la même panique folle, furent arrêtées et fusillées pour le même motif.

Malgré ces quatre témoignages successifs dont la concordance méritait qu'on les prit en considération, sans toutefois qu'ils justifiaient l'abandon de poste, le hautmann se refusait à admettre la possibilité pour un blessé, les deux joues traversées par une balle, de sonner la charge... sans avoir d'instrument.

Cependant, le sixième jour, le factionnaire, qu'on avait fait attacher, la nuit précédente, à la grille du jardinet pour l'empêcher de fuir, affirma de la façon la plus formelle avoir entendu sonner du clairon sur le coup de minuit, et cette sonnerie provenait de la chambre du blessé.

Le hautmann devint rêveur. Sa conviction première commençait à être ébranlée. Il en vint à penser que cette affaire était trop fantastique pour qu'elle ne confinât point à la mystification. Et à cette seule pensée que lui, hautmann de l'armée allemande, serait mystifié par un clairon de zouaves, tout son sang bouillonnait de colère dans ses veines congestionnées. Il résolut alors d'en finir, en envoyant le major à la villa, avec mission d'examiner attentivement le blessé, et de le faire évacuer in summa diligentia dans une ambulance, au cas où son état le permettrait.

Le major, notable pivrot, qui ce soir-là était abominablement ivre, obtempéra à l'ordre du hautmann. En titubant il se rendit à la villa, monta l'escalier en se cramponnant de deux mains à la rampe, poussa d'un coup de pied la porte de la

chambre, et trouva le clairon râlant. Il se pencha vers lui, voulut le soulever, mais la moribond poussa un grand soupir, éteint les bras et se raidit comme dans une suprême convulsion.

—Kupout! fit le major, en le laissant retomber sur l'oreiller.

Puis il alla rendre compte de sa mission au hautmann.

—Tant mieux, dit celui-ci, puisqu'il est mort, il ne nous embête plus. Demain j'enverrai deux hommes pour l'enterrer.

Cependant, malgré le décès constaté, on ne releva pas le factionnaire. C'était un jeune soldat bavarois, nommé Fritz. Il s'était engagé volontairement, dans un moment de surexcitation qu'il regretta amèrement, car il n'était pas taillé pour le dur métier des armes. D'une nature bête ment contemplative et sentimentale, il semblait plutôt fait pour cultiver la petite fleur bleue, le "Ver-gleichnisch", que pour cueillir les lauriers de la victoire ou les ronces de la défaite. Et, tout en faisant les cent pas devant la grille du jardinet, Fritz rêvait sous le ciel bleu plein d'étoiles, tandis que dans l'air frais de la nuit montaient les odeurs suaves des derniers chrysanthèmes; il rêvait à sa "Gretchen", la grosse Mina de Munich, qui le jour même lui avait envoyé, pour sa fête, un colis contenant des délicatesses, des sardines à la framboise, avec un superbe col en celluloid, décoré de fleurs en décalcomanie. Et, en songeant à celle qu'il ne reverrait peut-être plus, Fritz se sentait troublé, ses yeux se mouillaient de larmes. Soudain il tressaillit.

—Au-dessus de lui, dans la chambre mortuaire, subitement éclairée, une sonnerie de clairon venait d'éclater, vibrante, sonore, impérative et... menaçante, qui faisait trembler les vitres et semait dans son cœur l'épouvante.

C'était la charge! Le mort sonnait la charge!

Alors, se souvenant du met fameux: Debout les morts